

Les bains de Rolle

Autor(en): **Mottaz, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-23680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LES BAINS DE ROLLE

Les pages suivantes ont été lues à l'assemblée annuelle de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, réunie à Rolle en octobre 1919. Les renseignements qui s'y trouvent sont extraits surtout de la notice du Dr Rubattel sur les *Bains de Rolle*, parue dans la *Revue médicale de la Suisse romande* du 20 juillet 1902. J'ai ajouté à ces indications précieuses, d'autres renseignements contenus dans mes notes et publications relatives à la Révolution vaudoise ; dans des lettres communiquées, il y a un certain nombre d'années, à la *Feuille d'Avis de la Côte* par Eug. de Budé, et dans quelques dossiers qui m'ont été aimablement confiés par M. Perrin, secrétaire de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Il ne s'agit pas ici d'une notice scientifique, mais seulement de notes ayant un caractère historique et anecdotique.

Si les Bains de Rolle ne furent pas une des grandes stations à la mode au XVIII^{me}, ils n'en rendirent pas moins de nombreux services à des milliers de personnes qui vinrent y chercher avec succès un allègement à leurs maux. Leur vogue fut grande dans le pays et principalement à Genève d'où l'on vint souvent faire une cure dans la petite cité rolloise. Les eaux de Rolle gardèrent pendant un siècle au moins, soit de 1720 à 1830, la faveur du public.

Les plans communaux de 1693 ne mentionnent pas encore les Bains. On en parle pour la première fois, à ma connaissance du moins, le 5 septembre 1720 dans... les registres du Consistoire de Genève de la manière suivante assez originale et inattendue :

« M. le professeur Pictet a produit une lettre que lui a écrite M. le pasteur Ruchat de Rolle, par laquelle il se plaint qu'une partie des Gens de Genève qui ont été au dit Rolle boire les eaux ont scandalisé son troupeau en n'allant point au sermon pendant tout le temps de leur séjour ; qu'ils ont joué continuellement toutes sortes de jeux, et même celui de la bassette, non seulement tous les jours, mais même tous les dimanches ; que pour cette année, il ne les nomme pas ; mais que, l'année prochaine, il ne pourra pas s'empêcher d'exercer, contre ceux qui scandaliseront, la discipline ecclésiastique.

» Opiné. L'avis a été que M. le professeur lui écrira de la part de ce Corps, pour le remercier de ses avis, et le prier de nommer ceux qui ont scandalisé, pour leur adresser des censures par la voie particulière, pour cette année. »

Notons d'abord le zèle avec lequel le futur et célèbre historien de la Réformation de la Suisse Abraham Ruchat remplissait ses fonctions de pasteur à Rolle, où il habita de 1716 à 1721, avant de devenir professeur à l'Académie et principal du Collège de Lausanne.

Cet extrait nous montre ensuite que la légendaire et, dit-on, incurable légèreté velche ne date pas d'aujourd'hui, que les Bains étaient déjà très fréquentés en 1720, que les baigneurs n'étaient pas neurasthéniques pendant leur séjour à Rolle et que les eaux devaient leur être favorables.

Nous en avons une autre preuve dans deux lettres publiées, il y a bien des années déjà, par la *Feuille d'Avis de la Côte* à qui elles avaient été communiquées par le regretté historien

Eugène de Budé. Ces missives furent adressées par le théologien genevois Charles Chais à son ami le célèbre professeur en théologie Alphonse Turretini, dont il avait accompagné un fils aux eaux de Rolle.

Voici quelques passages de la première lettre, datée de Rolle, le 14 juillet 1726.

« Si je n'ai pas eu l'honneur de vous rendre compte, depuis quelques jours, de la santé de Monsieur votre fils, c'est que j'ai cru qu'il valait mieux différer un peu afin de pouvoir en écrire quelque chose de positif. Aujourd'hui, Monsieur, je puis vous dire hardiment que le voyage de Rolle... sera d'un heureux effet. Les eaux passent à merveille, sans causer d'autre dérangement qu'un peu d'étourdissement qui est ordinaire à tout le monde. Monsieur Turretini commence à les boire à six heures du matin et le fait dans la chambre pour plus grande tranquillité ; sa dose, jusqu'ici, n'a pas encore été tout à fait d'une bouteille et demi, et ce point sera son non plus ultra, sauf meilleur avis. Après huit heures, nous nous rendons par une petite promenade chez Monsieur le Syndic Chouët où nous prenons nos bouillons en compagnie afin de chasser toute mélancolie en nous excitant mutuellement à la joie. Entre l'heure du dîner et le moment du bouillon, nous faisons un très mince déjeûner, après quoi chacun part pour s'habiller, impatient de se retrouver à midi. Alors on se rassemble et le dîner suivi du café nous mène assez loin pour oser dire qu'on a très peu de temps à Rolle quoiqu'on y ait un grand loisir. La grande chaleur étant un peu baissée, on fait quelques visites et, la promenade aiguissant de nouveau l'appétit, conduit de nouveau les hydropathes à table avec une nouvelle allégresse. Cet exercice se termine par une promenade qui finit à neuf heures pour Monsieur Turretini que j'ai soin de conduire alors au lit... Voilà, Monsieur, un petit détail de notre vie ; elle sent un peu la

débauche et l'oisiveté mais sous les yeux de personnes graves et dirigés à de bonnes fins ; ces petits écarts ne feront que nous ramener ensuite, avec une force nouvelle à notre devoir et à nos premières occupations. Nous vivons en communauté et tout au plus frères mineurs ; si l'on nous censure, nous avons recours à nos supérieurs qui nous frayent eux-mêmes le chemin à la joie de la manière la plus complaisante. Je ne saurais vous exprimer Monsieur, les bontés de Monsieur le Syndic Chouët pour Monsieur votre fils... Chacun s'empresse pour lui et les Dames avec qui nous mangeons, de même que Messieurs Tronchin se disputent à l'envi l'attention sur son sujet... »

Retenons encore ces quelques lignes de la lettre suivante, écrite quelques jours plus tard, le 21 juillet :

« Monsieur votre fils jouit toujours d'une bonne santé, les eaux passent et ne lui causent pas le moindre mal de tête comme les premiers jours. Il a commencé à diminuer la dose de même que nous mais je n'ai pas osé lui donner du sel quoique nous en ayons tous pris au milieu de notre cure parce que les instructions de Monsieur Chenaux — qui est un de nos meilleurs médecins genevois — ne le portaient pas. Je compte que vendredi il prendra de la manne, de sorte qu'il aura bu les eaux pendant treize jours. Si vous l'ordonnez, nous partirons le lendemain, sinon nous presserons davantage ou nous attendrons au dimanche pour partir avec toute notre troupe... »

Ces deux lettres sont, à ma connaissance, ce que l'on sait de plus précis sur la manière dont se faisait une cure des eaux de Rolle au XVIII^{me} siècle. On peut suivre presque au jour le jour, avec le théologien Charles Chais, les faits et gestes des malades, les progrès de leur santé, leur état psychologique et même leur conduite civile et morale.

Mais qu'étaient ces eaux de Rolle et quelle pouvait bien être leur valeur, me demandera-t-on. Il n'est pas facile de

donner des renseignements précis. Les analyses que l'on possède sont anciennes et divergeantes ; la source est complètement perdue depuis un demi-siècle et les savants actuels ne peuvent plus nous donner de conclusions ; enfin on ne sera pas étonné si, en ces matières, je décline toute compétence.

Je me bornerai donc à donner quelques indications en prenant pour base le savant travail de M. le D^r Rubattel auquel je faisais allusion en commençant.

Le premier médecin qui nous renseigne sur les eaux de Rolle est le D^r Viridel, de Morges, un praticien dont les avis étaient très recherchés de Nyon à Vevey. Dans sa *Dissertation sur les vapeurs qui nous arrivent*, imprimé à Yverdon en 1726, il dit en parlant de Rolle. « Ce lieu est encore privilégié pour ses eaux minérales qui rafraîchissent le sang sans affaiblir l'estomach et entraînent la gravelle et le tuf des Reins sans en relâcher les glandes. Lieu que l'on doit encore estimer par les manières honnêtes de ses habitants, et par le séjour et le voisinage de plusieurs personnes de distinction. »

Le D^r Viridel recommandait aussi au point de vue médical, non seulement les eaux de Rolle mais les vins de la région. « Cet excellent vin, dit-il, pris modérément soutient la fermentation du sang sans y causer d'effervescence, ouvre les glandes des viscères sans y causer des ardeurs, et perfectionne la digestion en fortifiant les fibres de l'estomach, et mettant en mouvement son dissolvant sans causer à cette partie de l'intempérie. Enfin ce vin si agréable me paraît le meilleur que je connaisse pour la conservation et le rétablissement de la santé. »

Si le D^r Viridel était notre contemporain, les communes de la Côte se disputeraient sans doute le privilège de lui offrir leur bourgeoisie d'honneur.

Les eaux de Rolle furent, en 1764, l'objet d'une analyse de Horace-Bénédict de Saussure qui en donna un exposé dans le premier volume de ses *Voyages dans les Alpes*. Le chimiste Tingry, de la Société des Arts de Genève en fit une seconde dix ans plus tard et le pharmacien Peschier une troisième en 1818. La Municipalité de Rolle demanda encore l'année suivante l'avis du Dr Butini, de Genève, dont la réputation était très étendue. Voici le résumé de ses conclusions :

« Entre les différentes substances dont la présence dans l'eau minérale de Rolle a été démontrée par ...Monsieur Peschier, les plus importantes, sous le rapport médical sont le fer, les muriates calcaires ou alkalin, et le carbonate de chaux.

» Le fer donne à cette eau une qualité tonique pour le système sanguin. Les muriates la rendent fondante, surtout pour les engorgements du système lymphatique. Le carbonate de chaux l'imprègne d'une qualité absorbante propre à neutraliser les acides et particulièrement ceux qui se trouvent dans les organes digestifs.

» Etablir que l'eau de Rolle est à la fois tonique, fondante et absorbante, c'est montrer qu'elle doit être salutaire pour une foule de maladies... Ce sont la débilité générale et celle du système nerveux, l'atonie de l'estomac, l'appauvrissement du sang... les engorgements abdominaux, les embarras du foie, la jaunisse, l'hypocondrie... les aigreurs de l'estomac, la gravelle, etc.

» Sans doute, la petite quantité de substances minérales contenues dans l'eau de Rolle ne permet pas de la classer parmi les plus énergiques. Mais elle convient ainsi davantage aux constitutions faibles, mobiles, susceptibles, irritables et aux convalescents. »

Les bains appartenait à la commune. Elle vendit le 21 juillet 1800 aux quatre frères Kerwand, négociants à

Rolle « le bâtiment avec remises, annexes », etc., et toutes les installations nécessaires pour l'utilisation de l'eau minérale. Dès lors, les bains passèrent entre les mains de plusieurs personnes, furent parfois mal tenus et perdirent de leur réputation. Dans son *Essai statistique du Canton de Vaud*, publié en 1815, le Doyen Bridel en parlait comme étant presque déserts.

La commune qui restait propriétaire de la source fit des tentatives pour ramener les baigneurs et demanda sur cette question, un rapport au docteur rollois Léonard Rueg: Celui-ci conclut que les sources avaient été négligées, et que de l'eau commune s'était mélangée aux eaux minérales, altérant leur qualité et diminuant leur réputation.

La municipalité fit alors rechercher et capter soigneusement la source primitive. La fontaine fut construite près de la *promenade publique des Eaux*. Il y avait à cet endroit une grotte surélevée où aboutissait un robinet d'eau minérale et un autre d'eau ordinaire. L'hôtel se trouvait à l'entrée de la ville en venant de Lausanne (Hôtel de la Croix fédérale).

Les efforts des autorités rolloises n'eurent qu'un effet momentané. En 1831, elles firent de nouvelles démarches. Des réclames parurent dans les principaux journaux suisses et une affiche illustrée fut largement répandue. Les baigneurs revinrent et beaucoup se félicitèrent des résultats obtenus. Cependant le déclin se manifesta bientôt définitivement et, en 1838, on avait cessé de donner des bains à l'hôtel qui devenait une auberge quelquefois négligée.

En 1861 ou 1864, son propriétaire, Alexandre Bresson, se proposa de rétablir la station balnéaire et fit un projet grandiose dont les plans ont été conservés mais qui, faute d'argent, ne put pas être exécuté.

Vers 1874, des travaux importants de canalisation pour les eaux de la ville furent effectués dans cette partie du

territoire et causèrent la rupture de la conduite des eaux minérales. En 1892, l'eau coulait encore dans la grotte, mais ce n'était plus que de l'eau ordinaire qui, salie par des infiltrations avoisinantes, fit mourir deux personnes du typhus. La grotte fut rasée ; ce fut la fin peu glorieuse des « eaux de Rolle ».

Les bains furent surtout fréquentés pendant la partie du XVIII^{me} siècle qu'illustrèrent les docteurs Tissot, de Lausanne, et Tronchin, de Genève. Tissot les considérait comme ayant une grande « efficacité dans les maladies des savants et des gens de lettres ».

Quant à Tronchin, il les recommandait à la plupart des clients qui venaient le consulter. Il prescrivait même aux patients de se vêtir, pour se rendre à la source et se baigner, d'un vêtement spécial, sorte de manteau que l'usage fit désigner sous le nom de *tronchine*. On sait que Tronchin fut un des premiers à persuader aux citadins que la promenade était un excellent moyen de maintenir la santé du corps et de l'esprit. On vit alors les habitants de nos villes se hasarder sur les chemins ombreux. La mode s'en mêla ; les parties de campagne commencèrent ; on appelait cela *tronchiner*. Les habitants de Rolle peuvent, avec un peu d'imagination, se représenter le cortège des disciples du médecin genevois s'en allant de l'hôtel à l'établissement des bains, le corps recouvert de leur *tronchine* sombre et les mêmes personnes *tronchinant* avec conviction quelques heures plus tard dans les chemins de la campagne vaudoise.

Parmi les disciples de Tronchin qui se rendirent à Rolle, le plus illustre, sans doute, fut Voltaire. Il y fit deux séjours, en 1765 et en 1766, et affirma dans une lettre à ses amis d'Argental que les eaux étaient bonnes « pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang ». Le savant genevois, M. Eug.

Ritter prétend que si Voltaire retourna à Rolle en 1766, c'est qu'il craignait, en restant à Ferney, d'être victime de recherches de la justice française. Quelques-uns de ses ouvrages venaient en effet d'être découverts parmi ceux dont la lecture avait conduit le célèbre et malheureux chevalier de la Barre à la plus terrible des tortures pour crime d'outrage à la religion. Voltaire resta à Rolle le temps nécessaire pour laisser passer l'orage.

Les hommes d'Etat étaient parfois aussi atteints de maladies politiques pour lesquelles les eaux de Rolle pouvaient être un baume réparateur. C'est ainsi que le 27 juin 1799, à midi, un carrosse s'arrêtait à la rue de Bourg, à Lausanne, devant l'hôtel du Lyon d'Or. Pierre Ochs, de Bâle, membre du Directoire helvétique en sortit, pénétra dans la maison, et dîna seul. Il y eut aussitôt grande rumeur dans le quartier et le Préfet national Henri Polier, très étonné de cette arrivée pour le moins inattendue, avertit immédiatement toutes les autorités, convoqua une garde d'honneur, fit placer deux sentinelles à la porte du Directeur et se rendit auprès de celui-ci. Il apprit qu'au milieu de la nuit précédente, les ministres de la justice et de l'intérieur avaient réveillé Pierre Ochs, et lui avaient présenté, au nom de ses collègues et de LaHarpe leur président, une formule de démission qu'il était sommé de signer dans l'espace d'une demi-heure, sinon un acte d'accusation serait présenté contre lui le lendemain au Grand Conseil pour divulgation de secrets d'Etat. Il signa. On le pria de choisir comme séjour entre Bâle et... les bains de Rolle. A quatre heures du matin, un carrosse se trouva devant sa porte et le conduisit dans le canton du Léman. Dans l'après-midi, il partit pour Rolle où il fut le soir. Il faut croire que la *tronchine* ne lui plut pas ou que les eaux exercèrent une influence immédiate et miraculeuse sur sa maladie spéciale, car le lendemain 28 juin à midi, il arrivait

de nouveau à Lausanne en voiture, accompagné du sous-préfet de Rolle, l'excellent citoyen Preud'homme, et du citoyen Rolaz avec son fils. Je crois qu'en vertu d'ordres supérieurs, Pierre Ochs fut plutôt autorisé à habiter Lausanne sous une surveillance spéciale. Il loua une campagne au bord du lac et chercha, dans sa retraite, à se faire oublier du public.

Pierre Ochs ne fut pas le seul homme politique que les circonstances aient conduit à Rolle. Permettez-moi, en terminant cette notice déjà beaucoup trop longue, de vous citer encore le cas de deux ex-conventionnels : Cassanyes et Foucher d'Aubigny qui vinrent, au commencement de l'époque de la Restauration, chercher un refuge en Suisse et plus spécialement dans le canton de Vaud dont le gouvernement était alors dans une situation difficile, entre ses sympathies pour les réfugiés et les exigences de la diplomatie. Cassanyes ne put, en 1817, profiter des bains de Rolle qui lui avaient été prescrits par le docteur Convers, de Vevey, que pendant une quinzaine de jours au bout desquels il fut expulsé du canton. Foucher d'Aubigny eut plus de chance en 1818, il put en effet séjourner à Rolle avec la permission du Conseil d'Etat.

Ces deux hommes politiques avaient réellement besoin des bienfaits des eaux et ce ne fut sans doute pas sans un profond chagrin que le premier dut quitter Rolle encore bien malade le 23 août 1817 dans le char de côté d'un garçon voiturier, alors que sa cure commençait à lui être favorable.

Rolle vit donc accourir dans ses murs, pendant plus d'un siècle, de nombreux hôtes ; les uns plus ou moins gravement malades qui se louèrent généralement du résultat de leur cure ; les autres réfugiés intellectuels ou politiques qui conservèrent le plus souvent un bon souvenir de la bienveillance avec laquelle ils avaient été accueillis dans l'aimable cité.

Eug. MOTTAZ.